



AVIS

ENQUETE PUBLIQUE

CONCERNANT LE RENOUELEMENT DE L'AUTORISATION D'EXPLOITER LA STATION D'EPURATION A HERBSHEIM

PAR ARRÊTÉ DU 29 JUILLET 2016, LE PRÉSIDENT DU SDEA A ORDONNÉ L'OUVERTURE DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE CONCERNANT LE RENOUELEMENT DE L'AUTORISATION D'EXPLOITER LA STATION D'EPURATION A HERBSHEIM.

DES RENSEIGNEMENTS SUR LE PROJET POURRONT ÊTRE DEMANDÉES AU SDEA ALSACE-MOSELLE, REPRESENTE PAR M. MICHEL KOCHER, PRÉSIDENT DE LA COMMISSION LOCALE BENFELD ET ENVIRONS, (RESPONSABLE EN CHARGE DU SUIVI DU DOSSIER : AGNES MASSON - ESPACE EUROPEEN DE L'ENTREPRISE – SCHILTIGHEIM – 1 RUE DE ROME – 67013 STRASBOURG). DES INFORMATIONS RELATIVES À L'ENQUÊTE PUBLIQUE POURRONT ÊTRE CONSULTÉES SUR LE SITE INTERNET DU SDEA. LA DÉCISION SUSCEPTIBLE D'INTERVENIR AU TERME DE L'ENQUÊTE EST UN ARRÊTÉ PRÉFECTORAL PORTANT AUTORISATION ASSORTIE DU RESPECT DE PRESCRIPTIONS OU PORTANT REFUS D'AUTORISATION.

À CET EFFET, ONT ÉTÉ DÉSIGNÉS PAR LE PRÉSIDENT DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE STRASBOURG :

- MME MARTINE BALOGUN, RESPONSABLE FONCIER ET ENVIRONNEMENT EN ENTREPRISE, EN QUALITÉ DE COMMISSAIRE ENQUÊTEUR
- M. CHRISTIAN JAEG, EXPERT RETRAITÉ CADRE SUPÉRIEUR HONORAIRE, EN QUALITÉ DE SUPPLÉANT :

L'ENQUÊTE PUBLIQUE SE DÉROULERA EN MAIRIE DE HERBSHEIM DU 22 SEPTEMBRE 2016 AU 22 OCTOBRE 2016 INCLUS, AUX JOURS ET HEURES HABITUELS D'OUVERTURE DE LA MAIRIE.

LE COMMISSAIRE-ENQUÊTEUR RECEVRA LE PUBLIC EN MAIRIE, LES :

- JEUDI 22 SEPTEMBRE 2016 DE 09H00 À 12H00
- MARDI 27 SEPTEMBRE 2016 DE 09H00 À 12H00
- JEUDI 6 OCTOBRE 2016 DE 09H00 À 12H00
- MARDI 11 OCTOBRE 2016 DE 09H00 À 12H00
- SAMEDI 22 OCTOBRE 2016 DE 09H00 À 12H00

PENDANT LA DURÉE DE L'ENQUÊTE, LE DOSSIER *COMPRENANT NOTAMMENT UNE ÉTUDE D'IMPACT SOUMISE À L'AVIS DE L'AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE* ... POURRA ÊTRE CONSULTÉ AUX JOURS ET HEURES HABITUELS D'OUVERTURE DES BUREAUX PAR LE PUBLIC. CELUI-CI POURRA CONSIGNER SES OBSERVATIONS SUR LE REGISTRE OUVERT À CET EFFET, OU LES ADRESSER PAR ÉCRIT AU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR AU SIEGE DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE À L'ADRESSE SUIVANTE : MAIRIE DE HERBSHEIM – 107 RUE PRINCIPALE – 67230 HERBSHEIM

A LA FIN DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE, LE RAPPORT ET LES CONCLUSIONS DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR POURRONT ÊTRE CONSULTÉS EN MAIRIE DE HERBSHEIM, BENFELD, HUTTENHEIM, KERTZFELD, KOGENHEIM, MATZENHEIM, ROSSFELD, SAND, SERMERSHEIM, WESTHOUSE, WITTERNHEIM, À LA SOUS-PRÉFECTURE DE SÉLESTAT-ERSTEIN ET À LA PRÉFECTURE DU BAS-RHIN (BUREAU N°212)

SCHILTIGHEIM, LE 29 JUILLET 2016
LE PRÉSIDENT DU SDEA
DENIS HOMMEL

